

Voix plurielles

Revue de l'Association des professeur.e.s de français des universités et collèges canadiens (APFUCC)



Discours hégémonique et relent colonial : les tribunes de La Baule (1990) et de Dakar (2007) ou la Françafrique discursivée

Lucie Kengne Gatsing

Volume 19, Number 1, 2022

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1089128ar>

DOI: <https://doi.org/10.26522/vp.v19i1.3939>

[See table of contents](#)

Article abstract

This article postulates that the hegemonic, neocolonial discourse held in France on African post-colonies remains atemporal. It also questions philanthropic projects.

Publisher(s)

Association des professeur.e.s de français des universités et collèges canadiens (APFUCC)

ISSN

1925-0614 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Kengne Gatsing, L. (2022). Discours hégémonique et relent colonial : les tribunes de La Baule (1990) et de Dakar (2007) ou la Françafrique discursivée. *Voix plurielles*, 19(1), 62–76. <https://doi.org/10.26522/vp.v19i1.3939>

© Lucie Kengne Gatsing, 2022



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Discours hégémonique et relent colonial : les tribunes de La Baule (1990) et de Dakar (2007) ou la Françafrique discursivée

Lucie KENGNE GATSING, Université de Dschang, Cameroun

Résumé

Les comportements discursifs des acteurs phares de la politique française en Afrique, de l'accession à l'indépendance jusqu'à nos jours, donnent à penser que le continent noir n'a jamais été véritablement décolonisé. En effet, les grand-messes franco-africaines de La Baule (1990) et de Dakar (2007), dans leur armature et contenu, révèlent qu'au-delà des heurs et conjectures, des célébrations et espoirs de la décennie 1960, l'Afrique subsaharienne demeure l'espace exotique où curiosité, attrait et convoitise sont les maîtres mots. On se demande si la colonisation ne quitte pas les frontières d'une thématization excessive pour devenir une praxis langagière. Quels sont les procédés discursifs de verbalisation de l'hégémonie française en Afrique dans ces discours postcoloniaux ? La présente étude questionne l'impact du langage dans la géostratégie mondiale et la verticalité qu'il établit entre les actants du rapport France-Afrique dans le but de montrer la présence de la colonie dans la postcolonie. L'étude s'appuie sur les principes heuristiques de l'analyse du discours pour rendre compte des phénomènes énonciatifs qui participent de la construction du rapport de pouvoir dans ces productions discursives. Le décryptage de cette relation dissymétrique est respectueux d'un axe quadripartite. La figuration de l'environnement africain fait de ce microcosme un espace convoité. Cette plantation du décor permet aux actants du pouvoir d'affirmer leur suprématie à travers leurs images gratifiantes frisant leur fibre philanthropique, mais une philanthropie questionnable au regard de la critique protéiforme observée. La réflexion postule l'atemporalité du discours hégémonique sur fond néocolonial par les liens de la Françafrique.

Mots clés

Discours hégémonique ; La Baule ; Dakar ; France ; Afrique ; Françafrique

La décennie 1960 voyait scander le *chacha* des indépendances africaines notamment dans le pré-carré français. Depuis lors, la remarquable présence de la France sur le vieux continent se constate via les traditionnelles rencontres entre elle et ses anciennes colonies sous la bannière des Sommets France-Afrique. Or, la fréquence des thèmes¹ débattus lors de ces grand-messes ne laisse point indifférent l'observateur averti de la géopolitique internationale. De 1973 à nos jours, les allers-retours assidus entre deux continents témoignent des velléités impérialistes malgré les indépendances africaines. La seizième Conférence des Chefs d'États de France et d'Afrique tenue à La Baule en France en 1990 sous le patronage de François Mitterrand alors quatrième Président de la cinquième République française et premier Président socialiste en France (1981-1996), et la première sortie continentale de Nicolas Sarkozy à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar au Sénégal en 2007 alors sixième Président de la cinquième République française (2007-2012) attestent de l'effectivité de la Françafrique, c'est-

à-dire « une caricature du néocolonialisme qui est une politique franco-africaine extraordinairement nocive. Ce dont il faut se rendre compte, c'est que dans la Françafrique, il y a inversion permanente de ce qu'on vous déclare. Dans la France qui affiche ses principes, et dans la face immergée, on voit l'application d'un monde sans lois, d'un monde sans règles » (Verschave, *Mafiafrique*, 6). En tant qu'organe interétatique de régulation du système de places entre la France et l'Afrique, quels sont les procédés discursifs de verbalisation de l'hégémonie française en Afrique dans les Discours de La Baule (1990) et de Dakar (2007) ? Autrement dit, quel est le régime de textualisation des rapports de places dans ces discours hégémoniques postcoloniaux ? La présente étude questionne la modalité d'influence entre les actants du rapport France-Afrique dans l'optique de montrer la permanence du discours hégémonique de la colonie à la postcolonie. La réflexion convoque l'analyse du discours dans son versant pragmatique pour rendre compte du système d'influence mis en mots dans ces discours, car à en croire Françoise Armengaud, « on s'avise que le langage ne sert pas seulement, ni d'abord, ni surtout, à représenter le monde, mais qu'il sert à accomplir des actions. Parler, c'est agir. En un sens obvie : c'est par exemple agir sur autrui » (5). Le déchiffrement de la relation dissymétrique dans ces discours est respectueux d'un axe quadripartite. La perception de l'environnement africain transforme ce microcosme en un espace convoité. Cette plantation du décor permet aux actants du pouvoir d'affirmer leur suprématie à travers leurs images gratifiantes frisant leur fibre philanthropique – une pseudo philanthropie déconstruite au regard de la critique protéiforme en cours.

Discours hégémonique et perception de l'espace africain

Un demi-siècle après l'avènement des indépendances africaines, l'Afrique demeure le thème constant des rencontres franco-africaines et des tournées africaines des prééminences institutionnelles de la République française. Malgré le saut temporel qualitatif par rapport au temps *T0* c'est-à-dire celui des indépendances africaines pris comme moment de référence, cette Afrique-là est portraiturée sous les mêmes clichés : démographie galopante, misère rampante, pauvreté extrême, sous-développement et endettement. À La Baule, dans la temporalité susmentionnée, ces tares reviennent dans le discours de l'orateur-Président comme des lieux communs. Sans détours, François Mitterrand semble faire valoir sa fibre socialiste en marquant son affectivité aux propos antérieurs du Roi du Maroc Hassan II :

Vous avez parlé, Majesté, des maux dont souffre l'Afrique. Chacun le sait, ils sont nombreux. Cela repose sur des réalités difficiles et parfois angoissantes. La crise est d'abord économique. Elle s'aggrave sans cesse. Vous savez que la production par tête diminue chaque année, que la part de l'Afrique dans la

concurrence mondiale recule, que les investissements se font rares, qu'ici où là la famine resurgit, que la dette s'alourdit. Bref, on est installé cruellement dans le cycle infernal « dette – sous-développement » tandis que la population croit. (22)

Cette caractérisation minorative revient en échos dans le discours du nouveau Président français à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Au cours de sa tournée dakaroise, la première prise de parole de Nicolas Sarkozy en terre africaine reprend les propos de son prédécesseur d'il y a dix-sept ans pour actualiser le drame africain : « La réalité de l'Afrique, c'est une démographie trop forte pour une croissance économique trop faible. La réalité de l'Afrique, c'est encore trop de famine, trop de misère. La réalité de l'Afrique, c'est le développement qui ne va pas assez vite, c'est l'agriculture qui ne produit pas assez, c'est le manque de routes, c'est le manque d'écoles, c'est le manque d'hôpitaux » (39).

L'infléchissement intensif de ces séquences discursives dévoile la situation de dénuement extrême qui participe du sous-développement de l'Afrique subsaharienne. Ce niveau matériel de pauvreté est sous-tendu par le degré spirituel de la même notion. Dans sa stratégie argumentative, Sarkozy actualise les vieux poncifs sur le caractère ontologique de l'être africain. Et à l'orateur du 26 juillet 2007 de déclarer : « Le drame de l'Afrique, c'est que l'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire. Jamais l'homme ne s'élance vers l'avenir. Jamais il ne lui vient à l'idée de sortir de la répétition pour s'inventer un destin » (35-36). Cette caractérisation qualitative charrie une antériorité discursive sur le néant africain. Proférer de tels propos à l'aune du troisième millénaire, c'est actualiser les préjugés racistes au principe du discours hégémonique. L'argumentaire de Sarkozy corrobore ainsi la vision hégélienne sur la hiérarchie des races, avec un point d'honneur sur la pétulance de l'homme noir. Daniel Etounga Manguelle rapporte à juste titre un extrait de cette rhétorique :

L'Africain ne pense pas, ne réfléchit pas, ne raisonne pas, s'il peut s'en dispenser. Il a une mémoire prodigieuse. Il a de grands talents d'observation et d'imitation, beaucoup de facilité de parole... mais les facultés de raisonnement et d'invention restent en sommeil. Il saisit les circonstances actuellement présentes, s'y adapte et y pourvoit ; mais élaborer un plan sérieusement, ou induire avec intelligence, c'est-au-dessus de lui. (25)

Convoquer Hegel en ce moment-là, dans cet espace hiérarchique, c'est accomplir concomitamment quatre actes de discours. C'est postuler la vacuité institutionnelle dont l'université est le symbole ; c'est réitérer et amplifier le discours dénégateur sur la personne du Noir ; c'est retourner des siècles en arrière pour actualiser le discours colonial ; enfin c'est légitimer une recolonisation de l'Afrique. Vu sous cet angle, la temporalité coloniale est permanente et immuable car l'épaisseur temporelle qui sépare le temps des grandes conquêtes

expansionnistes et le moment de l'énonciation (1850- 2007) s'apparente à un épiphénomène. On est donc en passe de vivre la même temporalité, la temporalité postcoloniale adossée sur les structures mentales de la temporalité coloniale, ce qu'Achille Mbembe appelle « une époque qui est loin d'être uniforme et qui ne se réduit absolument pas à une succession d'instant et d'événements, mais dans laquelle instants, moments et événements sont comme l'un sur l'autre, l'un dans l'autre » (274-275). Dans ce système de rapport de places, la spatialisation dépréciative assortie de l'enchevêtrement des temporalités coloniale et postcoloniale accrédite le compte des orateurs-Présidents d'un quotient positif qui favorise leur positionnement intradiscursif.

Discours hégémonique et positionnement énonciatif des orateurs-Présidents

La caricature de l'Afrique sous de sombres auspices passe pour un modèle argumentatif chez les deux Présidents pour se positionner en bonne place sur l'échelle taxémique. C'est même un dispositif, c'est-à-dire « tout ce qui a, d'une manière ou d'une autre, la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modeler, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants » (Agamben 32) pour atteindre leur objectif. Pour ce faire, la déconstruction-construction de l'altérité et de l'ipséité est le mode opératoire par excellence. Les images gratifiantes sont ainsi mises à contribution à travers les multiples ethos. En situation de discours, la finalité recherchée module les mœurs oratoires des orateurs-Présidents qui surfent entre l'ethos du pouvoir et du commandement, l'ethos du bâtisseur et l'ethos d'intégrité et d'humanisme.

Sarkozy procède du contre-rejet de la critique postcoloniale² pour exalter la colonisation en la présentant sous de bons augures. L'œuvre de construction des colonisateurs est ainsi valorisée : « Le colonisateur est venu, il a pris, il s'est servi, il a exploité, il a pillé des ressources, des richesses qui ne lui appartenaient pas. Il a pris mais je veux dire avec respect qu'il a aussi donné. Il a construit des ponts, des routes, des hôpitaux, des dispensaires, des écoles » (33). Le recours systématique au temps supplétif du passé simple pour dire l'aoriste est une actualisation consciente pour encenser les colonisateurs-bienfaiteurs et faire valoir leur ethos de bâtisseur. Bien plus, cette représentation est auréolée du sens de probité. Ainsi, l'ethos d'intégrité est discursivement construit de plusieurs façons. Quelle que soit la situation de discours, la loyauté des hommes politiques est mise en exergue. À La Baule, Mitterrand projette sa bonne foi : « Peut-être à certaines époques l'argent se répandait avec prodigalité, sans contrôle. Moi, je n'ai pas connu ce temps-là. Je veux dire que je n'étais pas responsable au temps où ces pratiques ont pu exister » (24), tandis que Sarkozy se prémunit des mêmes

précautions oratoires pour circonscrire les bases d'un discours probe : « Je suis venu vous parler avec la franchise et la sincérité que l'on doit à des amis que l'on aime et que l'on respecte. J'aime l'Afrique, je respecte et j'aime les Africains » (30). Dans le processus de la manipulation, l'expression de sa probité est nimbée de son jugement passionnel à l'égard de son auditoire. Aussi l'acte de foi individuel est-il supplanté par les actions caritatives de la bienfaitrice nation. À titre d'illustration, l'aide française au développement fait l'objet du discours dithyrambique chez Mitterrand comme le révèle cet extrait : « La France est toujours le premier des pays industriels avancés dans l'aide aux pays en voie de développement. La France est décidée à poursuivre sa politique et donc à aider l'Afrique, quoi qu'il en soit et quoi qu'on dise » (23). Sa déclaration en faveur des Africains sur fond d'impératif catégorique le conforte dans sa position hiérarchique en maintenant les autres dans leur subalternité, ce qui corrobore l'opinion de Serge Latouche suivant laquelle « la main qui reçoit l'aide est toujours en dessous de celle qui la donne » (cité dans Robert 21). Ces représentations mélioratives des porte-voix de l'Élysée renforcent le dénivellement relationnel entre les actants du discours et verbalisent le dessein de l'agir personnel qui s'exprime dans le faire de la parole, d'où la visée illocutoire de leurs actes de discours qui émane de leur formation discursive.

Du positionnement énonciatif à l'expressivité de l'hégémonie françafricaine

Le rapport France-Afrique, dans ses faits, us et dires, est l'expression du couple oppositionnel dominants//dominés. Cette construction antinomique en faveur des premiers est textualisée à profusion dans les actes de parole de Mitterrand et Sarkozy tantôt dans la qualité des thèmes abordés, tantôt dans l'opinion communiquée car, à en croire Pierre Larthomas, « parler, c'est s'extérioriser, c'est s'insérer dans tout un ensemble complexe, dans un mouvement perpétuel d'êtres et de choses où l'on décide de tenir sa place » (124). En situation interlocutive, Mitterrand théorise le colonialisme d'affaires et s'en offusque devant les Chefs d'États d'Afrique. Son relent de conscience est ainsi exprimé : « Quand je constate, par exemple, que le flux de capitaux qui va du Sud pauvre vers le Nord riche est plus important que le flux de capitaux qui va du Nord riche vers le Sud pauvre, je dis qu'il y a quelque chose qui ne va pas. Le colonialisme n'est pas mort. Ce n'est plus le colonialisme des Etats, c'est le colonialisme des affaires et des circuits parallèles » (29). Cette prise de position remet en question l'essence de l'économie de traite qui perdure et qui constitue un levier non moins important du système de commandement.

Il est des moments où certains thèmes traités sont l'occasion de la démonstration de l'aisance cognitive de l'orateur. Sarkozy s'arroge d'une supériorité cognitive et en fait son axe

argumentatif en déroulant une kyrielle de thématiques dont lui seul semble maîtriser les contours. C'est le cas par exemple des concepts de mondialisation, de Renaissance africaine et d'Eurafric. La vision de l'orateur par rapport au deuxième thème se résume dans sa loquacité, dont voici un extrait : « Dès lors que vous reconnaîtrez dans la sagesse que vous tenez de vos pères et que vous aurez la volonté de la faire fructifier, alors commencera ce que j'appelle de mes vœux la Renaissance africaine » (39). Dans sa posture de guide-prophète, l'homme politique français anticipe sur la destinée des peuples africains dont il entend contribuer à la félicité. Étant donné que ces thématiques jouent un rôle pivot dans son raisonnement, ils remplissent ainsi leur contrat relationnel, juste comme l'affirme Catherine Kerbrat-Orecchioni : « Quels que soient les problèmes théoriques que soulèvent ces notions, et les difficultés qu'il y a à les délimiter, il apparaît que les différents thèmes abordés au cours d'un dialogue sont doublement candidats à recevoir une valeur taxémique » (*Interactions*, 91).

La valeur relationnelle du discours des deux orateurs réside aussi bien sur leur capacité à faire valoir leurs vues aux instances interlocutives. Alain Viala parle d'adhésion pour désigner ce qui « concerne, au sens large, l'ensemble des effets de croyance à une opinion, et en un sens plus strict, il consiste à affecter une croyance à une position dans laquelle on se trouve [...] Cela se manifeste dans l'ordre religieux, dans l'ordre politique, dans l'ordre social et dans l'ordre esthétique (177). Les ordres politique et social sont concernés au premier chef chez Mitterrand et Sarkozy. À La Baule, Mitterrand se mue en dictateur d'opinion et explique à ses pairs d'Afrique le bien fondé du système démocratique dans leur politique gouvernementale. Dans sa figure de guide suprême, il conduit son auditoire à l'adoption du système de représentation qui fait valoir la légitimité par mandatement. Méthodiquement, tel un pédagogue, il introduit le concept, explique son mode opératoire et tire des conclusions. L'extrait suivant n'en est pas moins une stratégie de manipulation :

Il nous faut parler de la démocratie. C'est un principe universel qui vient d'apparaître aux peuples de l'Europe centrale avec une évidence absolue au point qu'en l'espace de quelques semaines, les régimes, considérés comme les plus forts, ont été bouleversés. Lorsque je dis démocratie, lorsque je trace un chemin, lorsque je dis que c'est la seule façon de parvenir à un état d'équilibre au moment où apparaît la nécessité d'une plus grande liberté, j'ai naturellement un schéma tout prêt : système représentatif, élections libres, multipartisme, liberté de presse, indépendance de la magistrature, refus de la censure : voilà le schéma dont nous disposons. C'est la direction qu'il faut prendre. (27-28)

De fait, la précaution oratoire employée par cet orateur a une visée illocutoire. Doté du « pouvoir de faire penser » (Charaudeau 43), ce sujet politique a pour point de chute l'influence de l'idée première de ses vis-à-vis. En tant qu'unique agent du procès de domination, le

comportement discursif de Mitterrand cristallise ainsi sa position de leadership sur la scène politique franco-africaine. Malgré la situation de communication asymétrique, l'implémentation de la démocratie par les Chefs d'États d'Afrique, au sortir du seizième Sommet France-Afrique, montre une réponse différée, preuve de l'adoption inconditionnelle de l'opinion de Mitterrand. Dans ce sens, sa parole est autorité et son point de vue prépondérant, d'où sa victoire sur son auditoire. Alain Finkielkraut spécifie ce type de triomphe en ces termes : « Il n'est de conflit d'intérêt ou de puissance qui ne soit aussi une bataille pour la dénomination. L'issue des luttes dépend des noms dont on consacre les choses : dicter sa loi, c'est imposer son vocabulaire, et, à l'inverse, imposer son vocabulaire à l'opinion, c'est prendre une option sur la victoire » (Cité dans Kerbrat-Orecchioni, *Relations*, 92).

Les multiples centres d'intérêt et domaines de compétence des orateurs de La Baule et de Dakar sont sous-tendus par des directifs qui sont des donneurs de place, au rang desquels se situe en bonne place l'acte de question. La question occupe une place privilégiée dans les trois modalités de l'unité-phrase reflétant « les trois comportements fondamentaux de l'homme parlant et agissant par le discours » (Kerbrat-Orecchioni, *Question*, 5). Les discours étudiés regorgent d'un impressionnant nombre d'actes de question à valeur illocutionnaire, dont la charge pragmatique en situation interlocutive est notable. En situation dialogique, la valeur relationnelle de l'acte de question est cristallisée dans les questions oratoires. Chez Mitterrand, les occurrences suivantes en sont significatives :

Comment voulez-vous que les systèmes scolaires et sociaux puissent résister à la poussée de la démographie dans de telles circonstances ? La première question est sous-jacente dans les campagnes qui se développent, un peu partout dans le monde, contre la politique de la France faut-il que la France renonce afin de ne plus être exposée aux critiques nombreuses qui la frappent ? Faut-il qu'elle rapatrie chez elle tous les moyens et qu'elle les consacre à ses ressortissants nationaux ? (22 ; 23)

Face à son auditoire, l'orateur-Président est obnubilé par ces interpellations rhétoriques, dont la densité traduit sa charge émotionnelle. Son discours est alors émaillé de véritables questions oratoires à parole phagocytée, puisque ses allocutaires n'ont aucune possibilité matérielle de répondre instantanément en faveur ou à l'encontre de l'opinion formulée. Toutefois, même si ces questions sont de « vraies fausses questions » dans la mesure où elles n'attendent pas de l'autre qu'il fournisse une réponse » (Kerbrat-Orecchioni 15), elles placent l'orateur au centre des analyses des préoccupations qui relèvent non de l'intérêt de son pays, mais dont la résolution sera au bénéfice de son auditoire. Cette circonstance connotant l'autocratie discursive de l'orateur est également favorable à Sarkozy. À Dakar, il pose une constellation

de questions, dont les réponses restent pendantes, mais d'entrée de jeu, frappées du sceau relationnel : « Jeunes d'Afrique, vous voulez le développement, vous voulez la croissance, vous voulez la hausse du niveau de vie. Mais le voulez-vous vraiment ? Voulez-vous que cessent l'arbitraire, la corruption, la violence ? Voulez-vous que la propriété soit respectée, que l'argent soit investi au lieu d'être détourné ? Voulez-vous qu'il n'y ait plus de famine ? (42). Dans la construction interrogative avec inversion du sujet et à tonalité montante, la même constance est maintenue. Les orateurs donnent l'impression, à la façon d'un narrateur omniscient, de maîtriser tous les contours du jeu et enjeux de la scène sociopolitique africaine. Dans cette posture de la dominance verbale, question et énoncés injonctifs consacrent la position haute des orateurs.

Sous-tendus par la modalité déontique, les énoncés injonctifs renvoient aux catégories du prescrit, de l'interdit, de l'obligation, du permis ou du facultatif. L'armature du discours hégémonique sous étude se présente comme un agencement d'énoncés créateurs d'obligation du côté de la réception. À La Baule comme à Dakar, les instances politiques se produisent selon le principe d'influence. Sarkozy s'inscrit au premier chef dans la philosophie du discours prescriptif. Sa prescription est en rapport avec plusieurs valeurs de la vie sociopolitique, comme le révèle la séquence suivante : « Le défi de l'Afrique, c'est d'apprendre à se sentir l'héritière de tout ce qu'il y a d'universel dans toutes les civilisations humaines. C'est de s'approprier les droits de l'homme, la démocratie, la liberté, la justice comme l'héritage commun de toutes les civilisations et de tous les hommes. C'est de s'approprier la science et la technique moderne comme le produit de toute l'intelligence humaine » (36). Le contenu de cet extrait cristallise la violence du langage sarkozien qui est la manifestation de la praxéologie d'agir sur l'Autre dans ces discours politiques.

Si l'énoncé prescriptif offre la possibilité d'un faire particulier inexistant auparavant, l'acte d'interdiction met fin à un certain nombre de pratiques jugées indécentes ou anormales par le sujet dominant. Cette catégorie d'actes menaçants pour la face négative des sujets africains est densément sémiotisée chez Mitterrand et Sarkozy. À Dakar, le discours d'orientation à la jeunesse africaine est résumé dans cet extrait : « Ne vous laissez pas, jeunes d'Afrique, voler votre avenir par ceux qui veulent vous exproprier d'une histoire qui vous appartient aussi parce qu'elle fut l'histoire douloureuse de vos parents, de vos grands-parents et de vos aïeux » (37).

Cette rhétorique de l'interdiction se greffe à la stratégie de disqualification de l'adversaire dont seul le sujet dominant maîtrise l'identité et qui, d'une certaine manière, fait planer l'ombre de la manipulation. Quand bien même, par moments, aucune onde de choc ne

se laisse entrevoir à l'horizon, certains énoncés formulés en douceur ne sont pas moins des *Face Threatening Acts* (Brown et Levinson cités par Kerbrat-Orecchioni, *Relations*, 169) c'est-à-dire des actes menaçants pour les faces positive et négative des co-énonciateurs dominés. En situation d'interlocution, conseils et suggestions font partie intégrante des incursions territoriales mettant à mal la face négative de ceux qui les subissent. À La Baule, Mitterrand porte un intérêt particulier sur la sécurité et la circulation des biens matériels et monétaires dans la zone franc en Afrique. Son approche pédagogique est non sans visée expansionniste :

Vous savez que l'Europe dispose d'un marché commun et qu'elle est à la recherche d'une monnaie unique. Or la zone franc a une monnaie mais elle n'a pas de marché commun. Il y a pour l'instant d'un côté un marché commun. Ne devriez-vous pas, Madame et Messieurs, rechercher l'unification de vos marchés et l'harmonisation de règles administratives, juridiques, fiscales et douanières dans des ensembles suffisamment vastes ? (26)

Cette marque d'attention est pour le moins étonnante car s'il est vrai que dans les relations internationales il n'y a pas d'amitié, alors, l'uniformisation du marché quêtée serait d'un avantage substantiel pour la tutelle. Pour boucler son chapelet de conseils, Mitterrand ne manque pas de rappeler la présence sempiternelle de la France auprès des Africains : « La France continuera d'être votre amie, et si vous souhaitez, votre soutien, sur le plan international, comme sur le plan intérieur » (29). Cette volonté de protection à tout prix sur fond d'une relation incessible n'est pas moins un masque du pouvoir. Conscient de la gravité des cruautés dont ont été victimes les peuples africains, Sarkozy entame ses propos par la reconnaissance des différents forfaits avant de prodiguer d'innombrables conseils à la jeunesse africaine : « Je suis venu vous proposer, jeunes d'Afrique, non d'oublier cette déchirure et cette souffrance qui ne peuvent pas être oubliées, mais de les dépasser. Je suis venu vous proposer, jeunes d'Afrique, non de ressasser ensemble le passé mais d'en tirer ensemble les leçons afin de regarder ensemble l'avenir » (32 ; 34).

Les actes de déclaration se situent dans le prolongement des conseils et suggestions pour cristalliser la relation dissymétrique. En tant que marqueurs relationnels, les déclarations garantissent la légitimité et la crédibilité des instances discursives qui sont la symbolique de l'institution. Ces déclarations sont sous-tendues par le parrainage qui est un acte de tutelle à durée indéterminée. Ainsi, Mitterrand exprime, sans détours, le vœu de parrainage perpétuel des Africains par la France. Sa déclaration qui semble un souhait se révèle une sentence connotant l'environnement du tribunal qui déclare la peine à perpétuité d'un condamné : « La France restera fidèle à son histoire dont, d'une certaine manière vous êtes, et à son avenir dont vous serez, je l'espère aussi » (23). L'alliance éternelle exprimée est symbolisée dans le choix

du futur simple qui inscrit le procès dans le temps de façon durable. Ce lien constant et indéfectible énoncé à La Baule en 1990 est, en effet, le prolongement de la pensée de la même instance politique d'il y a quarante ans. Une brève incursion dans l'histoire de la relation entre la France et l'Afrique montre qu'en 1950-1951, l'attachement de la France à ses colonies constituait le maître mot de Mitterrand, alors Ministre de la France d'Outre-mer. À cette époque, il affirmait péremptoirement : « Sans l'Afrique, il n'y aura plus d'histoire de France au 21^e siècle » (cité dans Mbock 59). C'est donc du souci de la pérennisation de cette histoire commune qu'il est question chez Mitterrand, dont l'approche s'inscrit dans le paradigme de la continuité. Sarkozy ne s'en déroge point. Dans un serment du type marital, il rappelle d'abord la nature et l'origine du lien entre peuples africains et peuples européens avant de montrer, comme Mitterrand, la place de choix de la France auprès des Africains : « Pour le meilleur comme pour le pire, la colonisation a transformé l'homme africain et l'homme européen. La France sera à vos côtés, comme une amie indéfectible » (34 ; 43).

Les actes directifs étant de véritables agressions pour la face négative des Africains, le contraire positif n'en est pas épargné. Le discours de représentation fait partie des vitupérants, c'est-à-dire des énoncés outrageants, dont la visée illocutoire est soit le viol de la personnalité, la dénégation de l'Autre ou sa disqualification mettant ainsi à mal sa face positive. Le discours de représentation se révèle le modèle contemporain de l'énonciation vitupérante. La première fracture de ce comportement discursif est le fait que l'instance politique qui prétend défendre la cause d'une instance citoyenne n'a reçu de cette dernière aucun acte de mandatement. C'est pourquoi, à propos du discours de représentation, une pensée proverbiale sénégalaise recommande la méfiance, comme le restitue justement Musanji Ngalasso Mwatha : « Je me méfie de l'étranger qui vient décider à ma place, des solutions aux problèmes de mes propres greniers » (263). En tant qu'acte d'autorité, le fonctionnement du discours de représentation montre qu'il opère à deux niveaux de la dimension cognitive des Africains.

En situation postcoloniale, l'ex-colonisé est si bien inscrit dans le discours de l'instance dominante qu'il en devient l'objet. Mitterrand l'Africain se laisse ainsi entendre : « Dans toutes les enceintes internationales, j'ai plaidé pour le développement que je considère comme un élément indissociable des progrès de la démocratie. Nous sommes allés partout, le ministre des Affaires étrangères, le ministre de l'Economie et des Finances, le ministre de la Coopération, le ministre de la Francophonie notamment, pour plaider le dossier de l'Afrique » (23). Dans cette posture, on dirait qu'il est à la quête d'une crédibilité devant un peuple qui lui a donné son sacre et donc en retour, a l'obligation d'assurer le bonheur collectif. Ainsi, Mitterrand cherche à se construire ce que Charaudeau appelle « l'image d'un intercesseur bienfaiteur,

capable de relier l'humaine condition de la réalité sociale à celle d'une invisible idéalité sociale » (60). Pourtant, l'aspect piquant de ce discours est son caractère informatif. Autant le point de vue des Africains pour qui le combat mené n'a pas été pris en compte en amont du projet, autant leur avis ne peut point valoir en aval. Cette situation de dominance / dépendance montrée au crépuscule du vingtième siècle fait écho à la Conférence historique de Berlin qui fut un rendez-vous mondial de la balkanisation de l'Afrique sans l'Afrique, ce qui constitue, une fois de plus, une forme d'injure et donc un marqueur de relation. Cette forme de violation territoriale participe de la technique d'effacement total du sujet-(ex)colonisé dans la sphère de la parole. Le langage de la violence, substrat du discours de Mitterrand, corrobore l'opinion de Mathieu Renault, pour qui « le langage de la France contemporaine est un langage colonial qui a sa syntaxe (l'élision du sujet-colonisé est *systematique*) et son lexique : la *présence* et le *territoire* en sont les maîtres mots » (2). La réminiscence du concept de colonie et du rapport de places dans le discours dominant est davantage fixée au niveau de la représentation mentale des peuples ex-colonisés.

Certains actes de parole des dominants relèvent du système de phagocytose cognitive qui tend à inhiber l'activité psychique de leurs allocutaires. L'accaparement des structures mentales des Africains devient une modalité d'agir chez Mitterrand et Sarkozy. À la Baule, la question monétaire est d'intérêt et Mitterrand se montre préoccupé : « Si l'on veut redonner confiance dans les chances de l'Afrique ce sera par une stabilité retrouvée. Prenons un cas : celui de la zone franc. Je crois que l'on peut considérer que cette zone franc est un facteur de stabilité pour l'Afrique noire. Je crois que les pays qui participent y sont très attachés. Eh bien, la France aussi » (25-26). Cet orateur procède de la focalisation zéro et se comporte en narrateur omniscient qui sait tout des personnes qu'il inscrit dans son discours. Son attitude en faveur de ladite zone rappelle le contexte colonial de la création du franc FCA. Créé au lendemain de la Deuxième Guerre Mondiale sans le consentement des bénéficiaires, le franc CFA, d'abord appelé franc des Colonies Françaises d'Afrique, puis franc de la Communauté Financière Africaine fut inévitablement un outil de domination économique pour la tutelle et de servitude pour les colonies françaises d'Afrique. Véritable paradoxe qui suscite l'indignation de Fabien Kange Ewane :

Le décret publié au lendemain de la deuxième guerre mondiale, le 25 décembre 1945, est révélateur de cet état de chose. En créant le Franc des colonies françaises d'Afrique (CFA) et en fixant la parité par rapport au franc français, ce décret n'entendait-il pas lier *in aeternum* le sort de la monnaie des « Afriques des Français » à celui de celle de la France ? Quelle pouvait en être la finalité sinon d'établir comme un cordon ombilical qui reliait organiquement la vie de

l'économie française à toutes les fluctuations d'ordre économique en Afrique et vice-versa ? (86)

Cette interpellation d'alors demeure d'actualité car, près de cinquante ans plus tard, que Mitterrand revienne sur la question, parle avec orgueil et assurance de la stabilité de la zone franc en Afrique et mentionne l'attachement de ceux qui en subissent les effets délétères, connote simplement la continuité de l'impérialisme français en Afrique noire à travers son arme monétaire, la « France-à-fric » (Versachave, *Mafiafrique*). Il va sans dire que les indépendances des années 1960 excluaient donc l'indépendance de la pensée africaine, laquelle se trouve toujours phagocytée. La monopolisation de la capacité cognitive chez l'Africain est prépondérante dans le discours de Sarkozy. Ce dernier se substitue totalement à son auditoire pour exprimer ses besoins. Les extraits suivants sont révélateurs du déni de l'aptitude cognitive des Africains : « Ce que veut la jeunesse africaine, c'est de ne pas être à la merci des passeurs sans scrupules qui jouent avec votre vie. Ce que veut la jeunesse d'Afrique, c'est que sa dignité soit préservée. C'est pouvoir faire des études, c'est pouvoir travailler. C'est au fond, ce que veut toute l'Afrique » (41). Le langage de la violence résiste à l'usure du temps dans le strict respect du principe de domination / soumission. L'idée de la colonie dans la postcolonie devient réalité et actualise l'esprit de la Conférence de Brazzaville qui servit d'estrade à la condamnation à perpétuité du colonisé dans son statut permanent de dominé. La déclaration sentencieuse de Delmas, administrateur en chef à l'historique Conférence, en est symptomatique : « Les fins de l'œuvre de civilisation accomplie par la France dans les colonies écartent toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc français de l'empire ; la constitution éventuelle, même lointaine de self-government est à écarter » (cité dans Desalmand et Forest 61).

Discours hégémonique et interdiscours : dialogisme et herméneutique du refus

La réception du discours hégémonique se situe dans la logique d'un interdiscours. D'après Bakhtine, « le discours rencontre le discours d'autrui sur les chemins qui mènent vers son objet et il ne peut ne pas entrer avec lui en interaction vive et intense » (cité dans Maingueneau 22-23). L'interaction entre le discours émis et le discours reçu est une particularité dans le discours postcolonial. Le discours hégémonique subit la censure du marché dans le cadre de la réception externe. L'ouvrage collectif *L'Afrique répond à Sarkozy. Contre le discours de Dakar* (2008) est un coup de force au discours premier. Les différentes contributions attestent de la profondeur des frasques sarkoziennes à l'égard de l'Afrique. Makhily Gassama voit en ce discours les signes avant-coureurs d'une recolonisation avant de

poser le fait colonial comme une réalité sempiternelle. L'extrait de sa réflexion en est symptomatique : « Je vous avais prévenu : depuis l'Arche de Noé jusqu'au seuil de notre siècle, le piège est toujours là ; il ne change que de forme » (28).

Au-delà de cet ouvrage, les réactions des internautes cristallisent l'effet suscité au niveau de l'horizon d'attente. Nathalie Kourouma et Sophie Kourouma, dans un style épistolaire, procèdent des contre-arguments pour réfuter le déni de l'histoire des peuples africains et l'altruisme de façade exalté par l'orateur de Dakar. Les filles de l'écrivain ivoirien se jettent à la plume pour adresser une lettre ouverte au Président Sarkozy dont voici un extrait : « Monsieur le Président, nous vous écrivons pour dire à nos amis, nos sœurs et frères d'Afrique que nous Africains de France, voulons faire entendre leurs gestes et leurs dits. Nous vous écrivons pour dire à nos amis de France de rester attentifs et fidèles à leurs idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité qui ont besoin, à nouveau, d'être affinés » (1). Ces velléités néocoloniales sont également récusées par Boubacar Boris Diop pour qui la sortie dakaroise de Sarkozy est inacceptable parce qu'il s'agit d'un discours outrageant. Et au critique de rappeler : « D'un point de vue rigoureusement politique, son discours est une faute. À l'arrivée on a presque envie de remercier Nicolas Sarkozy d'être venu nous apporter, bien malgré lui, la bonne nouvelle : en Françafrique, depuis le 16 mai 2007, le Roi est nul » (4). Le discours railleur de Diop retrouve celui de Fadel Dia, pour qui l'allocution de Sarkozy est le prolongement d'une antériorité discursive sur la domination coloniale, comme le montre cet extrait : « Le président français n'a pas seulement emprunté les chemins balisés par ses prédécesseurs, il a embouché aussi les mêmes trompettes à cette différence près que si Chirac paraissait quelquefois mal à l'aise avec les valeurs de la droite, Sarkozy n'a pas honte de tenir à Dakar un discours qui est à son image : un exercice de condescendance » (2).

Dans la logique déconstructiviste de l'idéologie néocoloniale, Alexandra Phaéton présente la politique française en Afrique depuis les années 1960 sous l'angle du trafic d'influence. La relation de prédation sempiternelle est ainsi résumée :

Cette politique a été menée par tous les présidents de la Ve République, du général de Gaulle à Jacques Chirac en passant par François Mitterrand ou Valéry Giscard d'Estaing. Sous couvert de l'aide publique au développement (APD) et d'un discours de la France « meilleure amie de l'Afrique », la France a maintenu les régimes en place sous perfusion permettant le pillage de leurs ressources naturelles. Avec l'arrivée à la présidence française de Nicolas Sarkozy, qui avait promis une rupture avec la Françafrique et les pratiques de ses prédécesseurs, nous assistons non seulement à une perpétuation de cette politique mais à son regain. (7)

Dans la même veine, Samuël Foutoyet retrace les faits et méfaits de la Françafrique depuis 1958 et inscrit le gouvernement du nouveau président de la France dans la lignée de ses prédécesseurs. Le *statu quo* dans la mise en place de l'idéologie coloniale en contexte postcolonial est ainsi textualisé : « Le bilan du nouveau président concernant l'Afrique, un an et demi après la prise de fonction, montre l'inverse. Derrière les déclarations de façade, l'Etat français continue de soutenir un bon nombre de pires dictatures du continent, encourage l'affairisme, perpétue les interventions militaires. Avec Nicolas Sarkozy, la Françafrique sévit sans complexe » (137).

En guise de conclusion

Les rencontres franco-africaines se montrent comme des tribunes de fabrication des doubles discours dont le mobile est le maintien à perpétuité des Africains dans la posture de la subalternité. Le discours hégémonique au visage de la Françafrique est donc ce discours ambivalent sujet à de nombreuses controverses qui, d'une certaine manière, légitime le discours réactionnel des dominés institutionnels qui se saisissent également de la parole pour crier leur ras-le-bol et conjecturer la décolonisation de la France au sens de Charly Gabriel Mbock c'est-à-dire « libérer la France de ses colonies » (*Décoloniser* 75). Or, le nouveau déploiement observé sur le vieux continent depuis le Discours de Dakar par la même puissance est symptomatique du continuum colonial français au Sud du Sahara.

Bibliographie

- Agamben, Giorgio. *Qu'est-ce qu'un dispositif?* Paris : Payot & Rivages, 2007.
- Armengaud, Françoise. *La pragmatique*, Paris : PUF, 1999.
- Charandeau, Patrick. *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Paris : Vuibert, 2005.
- Desalmand, Paul et Philippe Forest. *100 grandes phrases historiques expliquées*. Belgique : Marabout, 1990.
- Dia, Fadel. « Sarkozy à Dakar : les promesses et les poncifs ». *Le blog de Fadel Dia*. [En ligne]. 2007. http://fadeldia.blogspot.com/2007/08/Sarkozy_dakar_les_promesses_et_les_poncifs (page consultée le 20/02/2021).
- Diop, Boubacar Boris. « Le discours inacceptable de Nicolas Sarkozy ». [En ligne]. 2007. http://www.reuni.com/Lediscours_inacceptable_de_Nicolas_Sarkozy (consulté le 20 février 2021).
- Gassama, Makhily, dir. *L'Afrique répond à Sarkozy. Contre le discours de Dakar*, Paris : Philippe Rey, 2008.

- Kange Ewane, Fabien. *Défi aux africains du III^e millénaire*. Yaoundé : Éditions Clé, 2000.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. *La question*. Lyon : PU de Lyon, 1991.
- . *La relation interpersonnelle*. Tome II. Paris : Armand Colin, 1992.
- Kourouma, Nathalie et Sophie Kourouma. « En mémoire de notre père » In *Tribunes*. [En ligne]. 2007. http://www.libération.fr/tribune/0101109226_enmemoire_de_notre_per (consulté le 10 mars 2021).
- Larthomas, Pierre. *Le langage dramatique*. Paris : PUF, 1980.
- Manguelle Etounga, Daniel. *L'Afrique a-t-elle besoin d'un programme d'ajustement culturel ?* Paris : Nouvelles du Sud, 1993.
- Mbembe, Achille. *De la postcolonie. Essai sur l'imaginaire politique dans l'Afrique contemporaine*. Paris : Karthala, 2000.
- Mbock, Charly Gabriel. *Décoloniser la France*, Montréal : Kiyikaat, 2010.
- Mitterrand, François. *Discours de La Baule*. La Baule, 1990.
- Ngalasso, Mwatha Musanji. « Je suis venu vous dire... Anatomie d'un discours néocolonial en langue de caoutchouc ». *L'Afrique répond à Sarkozy. Contre le discours de Dakar*. Dir. Makhily Gassama. Paris : Philippe Rey, 2008. 263-300.
- Phaeton, Alexandra. *France-Afrique : diplomatie, business et dictatures*, Paris : Survie, 2009.
- Renault, Mathieu. « Penser la (post) colonie ». *African Review of Books /Revue africaine des livres* 6.1 (2010). 17-18.
- Robert, Anne-Cécile. *L'Afrique au secours de l'Occident*. Paris : Les Éditions de l'Atelier / Les Éditions Ouvrières, 2006.
- Sarkozy, Nicolas. *Discours de Dakar*. Dakar, 2007.
- Thimonier, Olivier. *La France coloniale d'hier et d'aujourd'hui*. Paris : Survie, 2008.
- Verschave, François-Xavier. *La Françafrique. Le plus long scandale de la République*. Paris : Stock, 1999.
- . *De la Françafrique à la Maïafrique*. Bruxelles : Tribord, 2004.
- Viala, Alain. « L'éloquence galante. Une problématique de l'adhésion ». *Images de soi dans le discours*. Dir. Ruth Amossy. Paris : Delachaux et Niestlé, 1999. 177-195.

Notes

¹ Se rapporter au contenu des différents Sommets France-Afrique depuis le lancement en 1973 (par le Président Georges Pompidou) jusqu'à nos jours pour comprendre le jeu et les enjeux de telles rencontres.

² Lire par exemple *Discours sur le colonialisme* (1955) d'Aimé Césaire pour une meilleure apperception.